

| | |
|--|---|
| Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine | |
| Catégorie : Conservation | Source de la saisine : État |
| Décision n° 2022-19 | |
| Date de validation 17/05/2022 | AVIS Feuille de route 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs sauvages en Nouvelle-Aquitaine |

La feuille de route 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs sauvages en Nouvelle-Aquitaine rappelle l'importance des insectes pollinisateurs pour les plantes à fleurs et la disparition très préoccupante des pollinisateurs de tous ordres, elle dresse un état des lieux des connaissances sur les pollinisateurs en Nouvelle-Aquitaine et présente la liste des actions réalisées en faveur des pollinisateurs sauvages (développées plus précisément en annexe) et des modalités de la co-construction des fiches action.

Les fiches actions sont présentées sous trois grands objectifs :

- Améliorer les connaissances scientifiques sur les pollinisateurs sauvages,
- Favoriser les pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces,
- Informer et sensibiliser sur les pollinisateurs sauvages.

Le document est bien structuré, lisible, synthétique ; il résulte d'un travail de concertation important et articule la démarche nationale et régionale. La quasi-totalité des objectifs du PNA est pris en compte ; le volet communication est bien développé et les pistes d'actions sont variées et complètes.

Cette feuille de route sera intégrée dans la future déclinaison régionale du PNA qui sera complété par des actions pour l'Abeille domestique. Lors de cette déclinaison, le travail d'information, de sensibilisation et/ou de recherche spécifique en collaboration avec la profession apicole sera engagé.

La synthèse des connaissances s'appuie sur les données disponibles dans le système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), qui n'intègre pas l'ensemble des données de connaissance.

Les membres du CSRPN partagent le constat que pour les Hyménoptères, les Coléoptères et les Diptères la base de données la plus complète en région est le SINP mais ce n'est pas le cas, par exemple, pour les Lépidoptères dont une partie des données n'est pas partagée dans le SINP.

Les cartes de connaissances reflètent le manque effectif de connaissances mais également, pour certains groupes taxonomiques, le manque de partage des données (*cf.* Lépidoptères). S'interroger sur la complétude des données du SINP pour les taxons considérés nécessite ainsi de s'interroger également sur l'absence de partage selon les groupes taxonomiques. Afin d'améliorer le partage de connaissance sur les pollinisateurs sauvages, il conviendrait de travailler sur l'amélioration du partage de données pour les taxons concernés dans le SINP.

La mise en œuvre de l'action d'amélioration des connaissances sur les espèces à enjeu est planifiée à partir de 2025 car le niveau de connaissances est différent suivant les groupes concernés. Il est donc nécessaire d'améliorer au préalable les connaissances sur l'ensemble des espèces pollinisatrices avant d'approfondir les connaissances sur les espèces à enjeu.

L'action 3.8, « Contribuer à soutenir le développement de la marque "Végétal local" », mériterait d'être élargie afin d'inclure des actions ou sous-actions promouvant la végétalisation et la restauration écologique, avec notamment comme sous-actions :

- Améliorer la prise en compte des plantes autochtones favorables aux pollinisateurs dans les palettes de couverts végétaux dans le cadre des projets de végétalisation écologique et paysagère,
- Favoriser les projets de végétalisation et de restauration écologiques favorables aux pollinisateurs,
- Soutenir le développement de la marque Végétal local.

Il y aurait également des actions spécifiques de conservation à développer sur des insectes pollinisateurs

rare à forts enjeux, liés à des espèces végétales elles-mêmes assez rares.

Concernant l'action 5, il serait intéressant de prévoir de développer aussi des actions de sensibilisation sur la diversité végétale favorable aux pollinisateurs (ex. concours prairies fleuries, végétalisation écologique favorable aux pollinisateurs, etc.). Il n'y a pas non plus d'action ou de sous action dédiée à l'identification et à la compréhension du lien végétal-pollinisateur alors qu'il s'agit d'un enjeu important. Plusieurs travaux de recherche sur les pollinisateurs existent, y compris sur les relations plantes-pollinisateurs, qui nécessiteraient de développer une veille scientifique sur le sujet. Comme indiqué dans la feuille de route, la préservation des pollinisateurs passe par la préservation de la ressource alimentaire (les fleurs) mais également par la préservation de sites de nidification, trop souvent oubliés.

Par ailleurs, le lien pollinisateur-habitat est difficile à traiter pour certaines espèces dont les phases larvaires se développent dans des milieux parfois très différents des plantes hôtes nourricières ou pour les espèces polylectiques. Cette piste de travail serait à développer et à intégrer dans la future déclinaison régionale du PNA. Les milieux de nidification des pollinisateurs ne sont pas toujours faciles à caractériser car ce sont souvent des écotones ou des milieux hétérogènes, ne permettant pas la mise en œuvre de la phytosociologie.

Une partie des pollinisateurs ont une activité nocturne (Lépidoptères Hétérocères), une réflexion sur la trame noire serait à engager.

Les APN et d'autres partenaires (dont des programmes de recherches ou l'OFB pour les actions de formations) seraient à ajouter comme pilotes potentiels ou comme porteurs d'action en intégrant d'autres démarches existantes notamment l'étude sur les pollinisateurs nocturnes du Poitou (Deux Sèvre Nature Environnement et Vienne nature) et le guide pour la végétalisation écologique et paysagère du CBNSA.

Le CSRPN N-A, réuni en séance plénière, formule à l'unanimité pour la feuille de route 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs, volet pollinisateurs sauvages de la région Nouvelle-Aquitaine un avis favorable avec les remarques suivantes :

- développer un glossaire des sigles utilisés,
- prioriser les actions et sous-actions,
- ouvrir le portage ou le pilotage d'actions à d'autres partenaires,
- développer les actions en lien avec les végétaux locaux favorables aux pollinisateurs
- travailler lors de la déclinaison du PNA sur l'amélioration du partage de données au sein du SINP.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL